

PLAISANCE - La réponse du gouvernement concernant les voiliers

# « Faire croire que les voiliers ne sont pas les bienvenus est mensonger »

La semaine dernière, La Dépêche a relayé une partie d'un dossier rédigé par nos confrères de Voiles et voiliers, dressant un tableau peu reluisant de la situation des voiliers et des amateurs de bateaux en tout genre dans nos eaux. Le ministre de l'Aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires, Jean-Christophe Bouissou, a souhaité réagir à la publication de nos confrères sur une situation polynésienne qui n'est pas aussi catastrophique que le magazine métropolitain a bien voulu le dépeindre, d'autant que seul l'article pointant les aspects négatifs du problème reste consultable gratuitement sur le site du magazine. Les réponses apportées par les autorités, sont, elles, payantes.

« Par souci d'équilibrer les points de vue, nous avons demandé au magazine Voiles et voiliers de rendre l'intégralité de l'article accessible sur son site internet, mais celui-ci n'a pas estimé utile de faire suite à notre demande. C'est donc un nouvel article à charge que nous devons essayer de rectifier et c'est bien regrettable », explique le ministre. « Jamais cette association (l'Association des voiliers de Polynésie, citée dans l'article de Voiles et voiliers, NDLR), qui a brusquement fait parler d'elle durant le confinement, n'a jugé utile de solliciter un rendez-vous, ni auprès de moi, ni auprès de la DPAM (direction polynésienne des affaires maritimes, NDLR), pour se présenter, se faire expliquer la réglementation qui existe et qui n'est pas floue contrairement à ce qui est colporté. On ne peut pas d'un côté affirmer ne pas être entendu par les autorités et dans le même temps les ignorer et ne pas chercher à les rencontrer. Je m'interroge donc sur les

réelles intentions du responsable de l'association dont l'agitation partisane ne sert pas la cause des voiliers en Polynésie française. »

Le ministre poursuit : « Faire croire que les voiliers ne sont pas les bienvenus et que les autorités les ignorent est mensonger. Je l'ai dit et redit maintes fois lors d'entretiens dans la presse locale, que ce soit à La Dépêche de Tahiti ou à Tahiti Pacifique Magazine, les voiliers sont les bienvenus. Le président du Pays dans deux courriers, ainsi que moi-même, avons même pris la défense des plaisanciers de riverains, et nous les avons tous accueillis en toute sécurité durant la période de confinement, mettant en pratique la tradition d'accueil polynésienne. Je ne vois pas en quoi nous aurions tenu des propos qui exacerberaient les tensions, comme le journal l'affirme. Les seuls propos qui exacerbent les tensions et qui stigmatisent de surcroît les Polynésiens sont ceux de cette association. »

## Des propos « inexacts, excessifs, voire méprisants »

« Il ne faut pas mélanger les problèmes comme cela est le cas. Nous avons été confrontés à une situation difficile, comme partout dans le monde, lorsque les frontières se sont fermées et que les navires ont dû regagner leur port d'attache ou le port le plus proche. Cela a eu pour effet en Polynésie française de concentrer les voiliers dans des zones adaptées près des services, comme ce fut le cas dans le lagon de Faa'a et de Punaauia, ou vers des zones de mouillage dédiées et protégées. Mais cette situation était transitoire. À l'occasion du confinement, cette concentration a eu pour



« Je trouve donc les propos du responsable de l'association inexacts, excessifs, voire méprisants pour les Polynésiens », explique le ministre Jean-Christophe Bouissou.

effet d'occasionner ici ou là quelques tensions avec des riverains ou d'autres utilisateurs du lagon, excédés par cette présence soudaine de voiliers que certains ont pu juger envahissante. Nous le regrettons, et nous nous sommes employés à apaiser les relations avec les associations de riverains, en particulier pour rappeler que le lagon est un bien commun qu'il convient de partager dans le respect des règles existantes et de notre tradition d'accueil. Ce n'est pas toujours facile à faire accepter, de part et d'autre d'ailleurs. Les problèmes de voisinage existent aussi sur l'eau ! Certains dérapages regrettables se sont aussi produits dans certaines îles, probablement consécutifs à la peur que cette pandémie mondiale a pu susciter, mais ils sont très minoritaires et il n'y a pas lieu d'en faire une règle générale. Dans l'ensemble,

les plaisanciers ont été bien accueillis dans la plupart des îles. Des initiatives d'accueil et des dons en produits frais offerts aux plaisanciers ont même été prises par la population. De tout ceci, l'association ne dit mot. Je trouve donc les propos du responsable de l'association inexacts, excessifs, voire méprisants pour les Polynésiens. »

## « Les voiliers sont les bienvenus »

« S'agissant de la réglementation, naturellement elle existe et elle n'a pas changé depuis des années. Les voiliers sont les bienvenus en Polynésie, des marinas sont disponibles pour cela. Celle de Taina est saturée, c'est exact, mais celle de Papeete a été refaite, celle de Vaiare à Moorea est en cours de rénovation, et d'autres projets existent. Des zones de mouillage dédiées sont créées pour permettre

aux voiliers de jeter l'ancre légalement là où il n'y a pas de marina, et des corps morts sont même installés dans certaines de ces zones pour faciliter le mouillage. Des communes comme Bora Bora, Huahine, Hitia'a par exemple, sollicitent les autorités pour définir des zones dédiées parce qu'elles n'ont pas de marina. On le voit, chacun s'organise pour accueillir le mieux possible les plaisanciers de passage chez nous dans le respect des contraintes environnementales. La plaisance et le tourisme nautique sont essentiels au développement de notre pays et laisser croire que les autorités y seraient opposées est simplement mensonger et malveillant. Tout s'est toujours bien passé pour les voiliers jusqu'à présent et il n'y pas de raison que cela change à condition que chacun fasse preuve de bonne volonté et le gouvernement

s'inscrit bien évidemment dans cette démarche. Comme toute législation, elle existe et elle consultable auprès des autorités concernées ou sur leurs sites internet, en l'occurrence celui de la DPAM. Pour qui veut la trouver, elle est disponible. Et si le président de l'association s'était donné la peine de venir à la rencontre des autorités pour échanger, faire part de ses observations, comprendre ce qui existe, nous n'en serions pas à communiquer par articles de presse interposés. Ce n'est pas en jetant le discrédit sur les autorités et en faisant une publicité injuste et déplorable à la Polynésie française que les choses avanceront. Je jugerai la bonne foi du responsable de l'association à sa volonté de solliciter une rencontre avec les autorités. Le reste n'est que de l'affichage et du brassage polémique qui n'est ni justifié, ni constructif. »

LDT



Recevez chaque matin votre journal !

Abonnement Numérique

87 25 09 38

web.journal@ladepeche.pf

